

**Voilà la prochaine  
cyberattaque**

✖	<b>Voilà la prochaine cyberattaque</b>
---	--

---

**Après WannaCry et ses 200.000 demandes de rançon, une nouvelle cyberarme cible les réseaux électriques. Où sont les failles? Nos industries sont-elles parées? Enquête exclusive.**

À lui seul, son nom file déjà des frissons. Baptisé "Industroyer" (contraction des termes anglais "industrial" et "destroyer"), un nouveau virus vient d'être identifié par des chercheurs en sécurité informatique. Il s'agit d'un puissant logiciel malveillant, voire une cyberarme de destruction massive. Ce virus industriel cible en effet le secteur de l'énergie. "C'est même la menace la plus puissante pour les systèmes de contrôle industriels depuis Stuxnet!", enchérit le spécialiste slovaque en cybersécurité ESET, codécouvreur de cette nouvelle menace avec l'américain Dragos.

Pour rappel, le ver informatique Stuxnet, attribué aux services secrets américains et israéliens, a saboté une centrale nucléaire iranienne en 2010, provoquant même des explosions. Une première mondiale dans l'histoire du piratage informatique, qui aurait pu se solder selon les experts russes par un accident pire que celui de Tchernobyl. Le potentiel de cette super-mine numérique? D'après ces chercheurs européens et américains, Industroyer serait déjà responsable du piratage du réseau ukrainien en décembre 2016, qui avait privé une partie de Kiev d'électricité pendant plus d'une heure. "Ce nouveau virus peut être immédiatement adapté pour attaquer des réseaux en Europe et dans une partie du Moyen-Orient et de l'Asie", avertit encore l'expert US. Cette cyberarme peut-elle dès lors frapper la Belgique, pays fortement nucléarisé et très densément électrifié? Se couvrant derrière le secret-défense, aucun opérateur belge ne se risque à y répondre...[lire la suite]

**Bref commentaire de Denis JACOPINI :**

Les années nous ont donné raison, nous les lanceurs d'alertes qui sensibilisons les décideurs et les élus depuis des années en tirant la sonnette d'alarme pour anticiper les risques. Chaque jour qui passe nous donne raison nous comptons les victimes de la cybercriminalité par milliers.

Le cybercrime peut prendre de nombreuses apparences, mais les décideurs et les élus, pénalement responsables aussi bien des fuites de données que de la perte des données doivent prendre les devants. Fort de nos années d'expérience dans ce domaine, nous organisons, en collaboration avec les CCI, les clubs d'entreprises et les centres de formations des sessions de sensibilisation aux risques informatiques et à la mise en conformité de vos données personnelles.

Contactez-nous

---

**Notre métier :** Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur  
: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *Voilà la prochaine cyberattaque | Moustique.be*